EXTRAIT

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DES VOSGES,

REUNI EN PERMANENCE.

SÉANCE publique du 15 Avril 1793, l'an second de la République Françoise.

Présens les Citoyens *Benoist*, Vice-président; *Jaussaud*, *Bigotte*, *le Roux*, *Poirson*, *Dieudonné*, *Claudel*, *Gerardin*, *Flayeux*, *Martel*, *Guyot*, *Didier*, *Gouvernel*, *Krantz*, *Clever*, *Drouot*, *Quinot*, *Didelot*, *Pougny*, *Durand* et *le Coanet*, Administrateurs. *Dubois*, Procureur-général-syndic, et *Denis*, Secrétaire-général.

Jean-Pierre Haustète, *Jacques Desaunois*, *Nicolas Gadenel*, Administrateurs du District.

Robinot, *Roger*, *Billot*, *Douville*, *Panigot* et *Beque*, Membres du Conseil général de la Commune.

Perrin, Juge du Tribunal.

Firmin, Juge de paix.

Roger, Lieutenant-Colonel de la Gendarmerie nationale.

N. M. Brocard, Commandant en chef; *Etienne*, Commandant en second; *Vosgien*, Capitaine; *Bonnet*, Lieutenant; *Parisot*, Adjudant; *Danger*, Lieutenant; *Chanel*, Lieutenant; *Biard*, Capitaine; *Mercier*, Lieutenant; *Colé*, Sergent; *Mengin*, Capitaine de la Garde nationale.

UN membre du Comité militaire et de sûreté a fait lecture d'un projet d'adresse aux Gardes nationales du ressort; l'assem-

LIBRARY

blée, après avoir ouï le *Procureur-général-Syndic*, en ses réquisitions, l'a adopté, et en a arrêté l'impression, l'envoi aux Districts et Municipalités du ressort.

Fait en séance publique, à Epinal, les an et jour ayantdits.

Collationné, Signés, *Benoit*, Vice-président, et *Denis*, Secrétaire-général.

ADRESSE
DU CONSEIL GÉNÉRAL
DU DÉPARTEMENT
DES VOSGES,
AUX GARDES NATIONALES DE SON RESSORT.

CITOYENS,

DES cris de trahison contre l'infame Dumouriez retentissent dans tous les points de la République. . . . Citoyens, la patrie est encore une fois en danger ! . . . . . Que cette triste nouvelle, loin d'abattre votre courage, ne serve au contraire qu'à le ranimer et à enflammer de plus en plus votre patriotisme.

Si dans un moment où nos armes se montroient par-tout victorieuses, les despotes conjurés contre notre liberté naissante, ont remporté quelques avantages sur nos armées, ces succès de courte durée n'ont rien qui doive vous étonner : ce n'est ni à la supériorité du nombre, ni à la valeur de ces phalanges d'esclaves rassemblés contre nous, qu'il faut en attribuer la cause ;

c'est l'effet de la trame la plus noire que des Généraux perfides ont ourdie dans le secret. Mais le mal n'est pas sans remède; il est même déja réparé en grande partie par les soins de nos sages Représentans. Des mesures promptes et vigoureuses ont été prises pour rétablir l'ordre dans nos armées, et les rendre formidables par le nombre et la discipline. De vils soldats tout fiers de leurs honteux succès, se disposent à nous livrer de nouveaux combats; mais qu'ils s'approchent, ils ne trouveront plus parmi nos braves guerriers les lâches et les traîtres qui les ont si bien servis : les François fidèles qui nous restent, sauront les punir de leur témérité.

Cependant il est possible que notre constance et notre fermeté soient encore mises à l'épreuve par de nouveaux revers : il est possible que, par les suites funestes de la trahison de Dumouriez et de ses complices, la terre de la liberté soit souillée de nouveau par les esclaves du despotisme : c'est sur-tout dans les Départemens du haut et du bas-Rhin qu'ils paroissent diriger leurs attaques : nous touchons de trop près à ces parties frontières de la France pour rester dans une parfaite sécurité. Le Conseil qui s'occupe journellement des mesures relatives à la defense et à la sûreté intérieure du Département, croit devoir vous prévenir de l'invasion projetée par l'ennemi dans ces deux parties du territoire françois, et que dès ce moment, il va prendre toutes les précautions nécessaires pour l'arrêter dans sa marche, et le repousser avec vigueur dans le cas où il voudroit y pénétrer. Mais malgré tout le zèle dont le Conseil est animé, il ne peut rien sans le concours des administrés : réunissons-nous donc tous pour conjurer l'orage dont nous sommes menacés. Que la paix et l'union règnent parmi nous, car elles font notre force. Que les bons Citoyens surveillent sans cesse

f62

les ennemis intérieurs qui, méditant des projets liberticides, tenteroient de renouveler dans ce Département les scènes sanglantes qui ont si cruellement affligé quelques Départemens maritimes et méridionaux. Que les Gardes nationales sincérement animées du saint amour de la patrie et de la liberté, se préparent à défendre nos foyers. C'est sur-tout en se livrant aux exercices et aux évolutions militaires prescrites par la loi du 1.er octobre 1791, qui a organisé nos bataillons, qu'elles seront en état de repousser un ennemi affamé qui n'attend que le moment de dévaster nos propriétés et nos précieuses récoltes, et de s'abreuver du sang de nos femmes et de nos enfans. Le Conseil a lieu d'espérer qu'il verra toutes les Gardes nationales se piquer d'une noble émulation, pour s'acquitter des devoirs que la loi leur impose : il se repose sur-tout sur le patriotisme des Officiers municipaux et des chefs de la Garde nationale ; il espère qu'ils employeront tous les jours destinés au repos des citoyens, pour les faire exercer et instruire.

Ecoutez, citoyens, la voix de la patrie qui vous appelle à son secours, n'y soyez point insensibles, il y va de votre propre intérêt : n'attendez point de grace de la part des tyrans de la Germanie ; ils ont juré votre perte, la mort . . . . oui, la mort par le fer, le feu et la flamme. Voilà le sort qu'ils vous préparent. Mais leur tentative sera vaine si vous le voulez : guidés par le génie de la liberté sacrée, nous saurons triompher en nous réunissant tous, s'il le faut, pour les écraser, et nous aurons la gloire d'avoir encore une fois sauvé la patrie.

Collationné. *Signé*, BENOIST, *Vice-Président* ; DENIS, *Secrétaire-Général*.

A ÉPINAL,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE D'HÆNER.